



8,9 ET 10 DÉCEMBRE 2021
PARIS - PALAIS DES CONGRÈS

L'ART DE FAIRE LA VILLE

Melun, le 07 novembre 2021

La Seine-et-Marne est une terre d'innovation et d'industrie où poussent de belles pépites.

Pour les aider à s'enraciner sur leur territoire d'origine et leur donner des ailes dans le déploiement de leurs activités, Aménagement 77 propose des solutions sur mesure.

Ainsi Aménagement 77 a su apporter une solution immobilière à la start-up Urban Canopee, premier spin-off de l'École des Ponts ParisTech et hébergée dans l'incubateur Descartes (Champs-sur-Marne, Seine-et-Marne).

Aménagement 77 (B64) et Urban Canopee (City 4^{ème} étage et stand D56) sont toutes les deux exposantes sur le salon et organisent un échange le jeudi 9 à 11h00 stand D56

La société Urban Canopee est issue de l'expertise en matériaux innovants et calculs avancés de structures légères, développée depuis plus de 10 ans au sein du laboratoire Navier. Leur mission : Rafraîchir la ville par le végétal

C'est à partir de ces technologies qu'Urban Canopee propose avec sa solution « Corolle », une première gamme de mobilier urbain végétalisé. Il s'agit de structures légères en matériaux composites, sur lesquelles viennent se greffer des plantes grimpantes. La canopée intègre également un système d'irrigation innovant, économe en eau, autonome et connecté. La société est codirigée par Hubert Michaudet et Elodie Grimoin.

Les Corolles de la marque sont déjà commercialisées et ont fait leurs preuves dans de nombreuses villes comme Toulouse, Marseille, Reims, Saint-Denis, Paris... Une trentaine ont déjà été livrées à l'étranger, l'Australie, les pays du Golfe, au Maroc et tout récemment l'Espagne, la Suisse et le Bénin.

La startup est aujourd'hui reconnue pour son savoir-faire et son expertise. En effet, Urban Canopée est labellisée GreenTech Innovation, B Corp, FT GREEN 20 et Solar Impulse et lauréate de C40 Cities.

« C'est dans le but d'apporter une solution « clef en main » à cette belle et jeune entreprise qu'Aménagement 77 a su assembler ses moyens humains, techniques et fonciers pour construire la suite du parcours résidentiel d'Urban Canopee sur le territoire de l'agglomération Paris Vallée de la Marne. Et c'est à Vaires-sur-Marne, au cœur de la ZAC du Gué de Launay, sur un ancien industriel reconvertit, que ce bâtiment démonstrateur s'implantera.

Ce nouvel ensemble immobilier développera plus de 3000 m² SdP - dont près de la moitié occupée par Urban Canopee - et bénéficiera d'un traitement architectural attractif sans rien sacrifier aux besoins fonctionnels des entreprises.

Ainsi, Urban Canopee, née dans la Cité Descartes en Seine-et-Marne, hébergée dans l'incubateur Descartes porté par l'Agglomération Paris Vallée de la Marne, continuera son développement dans notre département » Yann DUBOSC, Président d'Aménagement 77 et Conseiller départemental.

Quel intérêt pour Aménagement77 de porter cette opération ?

Conservé une entreprise à fort potentiel de développement,

Apporter un soutien fort à une entreprise active en matière d'innovations à faible impact environnemental sur son segment d'activité

Offrir à nos partenaires territoriaux la possibilité de compléter leur offre d'accueil aux entreprises.

Rencontre au Salon de l'immobilier d'entreprises au Palais des Congrès le jeudi 9 décembre à 11h, stand D56, 1^{er} niveau

Au regard du protocole sanitaire en cours, une rencontre pour acter cette proposition en petit comité avec le Président d'Aménagement 77, les cofondateurs d'Urban Canopee, Hubert MICHAUDET et Elodie GRIMOIN, Hafida DHABI conseillère déléguée à l'attractivité des parcs commerciaux, représentant l'agglomération de Paris Vallée de la Marne et Edmonde JARDIN, Maire de Vaires-sur-Marne aura lieu sur le salon le jeudi 9.

Monsieur Michaudet a souhaité profiter de cet événement pour offrir à la ville de Vaires-sur-Marne une toute nouvelle corolle qui est exposée au salon. Seuls deux exemplaires de ce dispositif existent dans le monde, la seconde corolle sera quant à elle exposée au CES Las Vegas 2022, le plus grand salon mondial des nouvelles technologies.

A propos d'Aménagement 77

Au service des collectivités et des entreprises, Aménagement 77 réunit valeurs et savoir-faire nécessaires au développement économique des territoires.

Aménagement 77 se positionne comme un acteur clé de l'aménagement du département de la Seine-et-Marne grâce à son statut de SEM et à son ancrage territorial. Elle développe les projets des territoires et accompagne les entreprises souhaitant s'implanter.

Ses activités multiples contribuent à la dynamisation du tissu économique du territoire, à titre d'exemple :

Elle pilote, finance et gère la réalisation de parcs d'activités à vocation artisanale, industrielle et tertiaire destinés à accueillir des entreprises que nous accompagnons tout au long de leur parcours d'implantation.

Elle accompagne les collectivités confrontées à la présence de friche sur leur territoire vers les outils adaptés.

Réunissant toutes les compétences en interne et adossés à un réseau de partenaires, elle développe directement des programmes immobiliers.

Contact : Lydie BENKO : 06 89 90 07 50 - lbenko@amenagement77.fr